



la lettre

n° 8
octobre 2004

Abonnez-vous à la lettre de diffusion de l'Institut Régional du Travail Social sur le site www.irtsaquitaine.fr

L'édito

A chaque rentrée apparaissent de nouveaux visages. Ils sont autant d'espoirs attendus pour (re)constituer le lien collectif d'une société en bouleversement. Les établissements et leurs professionnels mesurent le risque de ne plus suffire à l'immense tâche. La qualification est un pari ouvert à la jeune génération qui a besoin de notre confiance. Ouvrons ensemble pour lui garantir une formation de qualité.

Albert KLEIN directeur général

Les effectifs

Cette année l'Institut Régional du Travail Social Aquitaine accueille

- 360 étudiants pour la nouvelle promo 2004 des formations initiales (AS, ES, EJE, ETS, ME, AVS, TISF, AMP et moniteurs d'atelier), 266 pour la promo 2003 et 215 pour la promo 2002 ainsi que plus de
- 360 stagiaires des formations supérieures et continues



dates limites d'inscription aux formations

- 31 décembre 2004 : AS et EJE
- 31 janvier 2005 : ES et ME
- 01 mars 2005 : AMP
- 31 avril 2005 : ETS, AVS et TISF
- Renseignements sur les différentes formations sur le site www.irtsaquitaine.fr.

L'actualité

La réforme du diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

Un diplôme qui s'appuie sur des référentiels :

1. Un référentiel professionnel
2. Un référentiel de certification
3. Un référentiel de formation

1. Le référentiel professionnel

Il définit la profession et le contexte d'intervention :

« Dans une démarche éthique et déontologique, l'Assistant de Service Social, agit avec des personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

- améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel.
- développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société.
- mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou surmonter leurs difficultés.

Il contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants... Il initie, promeut, participe, pilote

des actions collectives et de groupe dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau en favorisant l'implication des usagers... ».

Il précise les différentes fonctions et activités de l'Assistant de Service Social : Accueil/Evaluation/ Information/Orientation, Accompagnement social, Médiation, Veille sociale/Expertise sociale, Conduite de projets/Travail avec les groupes, Travail en réseau.

Il se structure en 4 domaines de compétences :

1. domaine de compétence 1 : intervention professionnelle (**compétences sociales**)
 - conduite de l'intervention sociale d'aide à la personne
 - conduite de l'intervention sociale d'intérêt collectif
2. domaine de compétence 2 : expertise sociale (**compétences transversales**)
3. domaine de compétence 3 : communication professionnelle en travail social (**compétences transversales**)
4. domaine de compétence 4 : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles. (**compétences transversales**)

2. Le référentiel de certification :

- 4 épreuves organisées par domaines de compétences
 - chaque épreuve doit être validée séparément sans compensation de note
- Intervention professionnelle en service social : *dossier de pratiques professionnelles et soutenance*
Expertise sociale : *mémoire*
Communication professionnelle en travail social : *dossier de communication*
Implication dans les dynamiques partenariales institutionnelles : *épreuve écrite de connaissance des politiques sociales*

3. Le référentiel de formation

- une formation professionnelle qui repose sur la pédagogie de l'alternance intégrative et qui implique dans une co-construction les centres de formation et les sites qualifiants
- une architecture de formation conçue pour permettre son accès par la validation des acquis de l'expérience.

Contenus de formation/Principales évolutions :

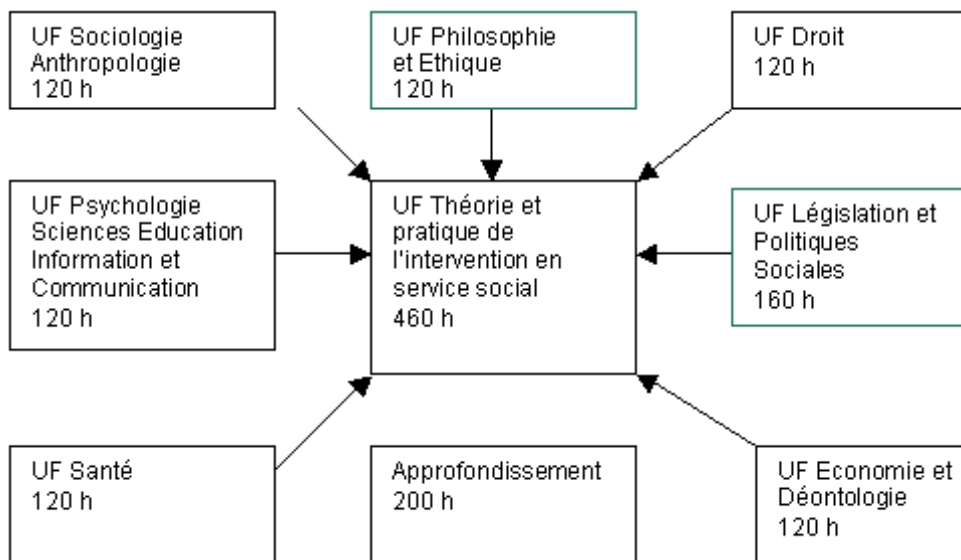
durée de la formation : 3 ans (durée inchangée)

elle comprend :

- 1740 heures de formation théorique (textes de 1980 : 1400 h) - dont 450 heures de travaux pratiques
- 1680 heures de stage
- 110 heures consacrées aux relations entre le centre de formation et les sites qualifiants
- une unité de formation de 120 heures pour l'approfondissement d'une langue étrangère.

formation théorique :

- 1 unité de formation principale et 7 unités de formation contributives dont 2 UF nouvelles : **philosophie de l'action et éthique, législation et politiques sociales** + 200 heures d'approfondissement
- 200 heures destinées à la préparation à la certification



stages :

- durée globale : 12 mois (textes de 1980 : 14 mois) dont 1 stage obligatoire en 1^{ère} année d'une durée comprise entre 4 et 6 semaines
- les stages sont effectués sur 2 ou 3 sites qualifiants et portent de façon équivalente sur l'intervention sociale individuelle et collective
- ils s'inscrivent dans la diversité du champ de l'intervention sociale : services sociaux polyvalents, services sociaux spécialisés, réseaux associatifs, politique de la ville, insertion....
- l'offre de formation sur les sites qualifiants doit correspondre aux 4 domaines de compétences
- encadrement des stages : au moins la moitié du temps de stage doit s'effectuer sous la conduite d'un référent Assistant Social diplômé—Le référent professionnel assure le tutorat du stagiaire en collaboration avec l'équipe ou les équipes pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle
- établissement de conventions signées entre les institutions employeurs et les centres de formation précisant les domaines de compétences sur lesquels s'engagent les sites.

Anne-Marie Gomez,
Responsable de Centre d'Activité, en charge de la formation AS

la validation des acquis de l'expérience

La **validation des acquis de l'expérience** est un droit individuel désormais inscrit dans le code du travail (livre IX).

Ce droit permet à toute personne de faire reconnaître les compétences qu'elle a acquises au cours d'une activité salariée ou non salariée et/ou bénévole, en lien avec le diplôme visé, et d'une durée minimum de trois ans.

La démarche VAE se traduit par l'attribution ou non de tout ou partie d'un diplôme par un jury.

Le déroulement de la démarche :

- 1ère étape : LE DOSSIER DE RECEVABILITE

Le candidat remplit son dossier composé de toutes les pièces justificatives de la durée d'activité ainsi que de la présentation générale des activités et de l'emploi. La décision de recevabilité est adressée au candidat dans les huit semaines suite au dépôt de son dossier.

- 2ème étape : LA CONSTITUTION DU DOSSIER VAE

Le candidat peut être accompagné dans la constitution de son dossier. L'accompagnateur aide le candidat à mettre en relation ses compétences avec celles exigées par le référentiel du diplôme visé.

- 3ème étape : LA VALIDATION

La demande de VAE est soumise à un jury qui peut prononcer soit :

- une validation totale : le jury prononce l'attribution du diplôme, du titre ou du certificat de qualification.
- une validation partielle : le jury prend une décision de validation partielle et indique quelles sont les connaissances et compétences qui doivent faire l'objet d'un contrôle complémentaire nécessaire pour obtenir le diplôme, titre ou certificat de qualification.
- aucune validation

La VAE DANS LA FILIERE SOCIO-EDUCATIVE :

Actuellement deux diplômes sont déjà accessibles par la VAE :

- le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et
- le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Pour plus d'information consultez le site www.irtsaquitaine.fr

Laure Andrzejewski
Responsable de Centre d'activité, en charge de la VAE

l'analyse

Analyse de l'ouvrage : **Les féministes et le garçon arabe**, de **Nacira GUENIF-SOUILAMAS** et **Eric MACE**, Editions de L'aube, 2004.

Le titre explicite de ce livre nous plonge au coeur d'une actualité dont les médias ont été et sont largement – pour le pire et le meilleur (?) - les relais de diffusion d'information.

Il s'agit de la mise en cause des garçons arabes des "banlieues" dans leur rapport aux jeunes filles et plus particulièrement lors de ce qu'il est convenu de dénommer les "tournantes".

A la faveur des campagnes électorales, ces affaires sordides sont mises sur le devant de la scène médiatique pour être ensuite délaissées au profit de sujets plus "accrocheurs".

Pour autant la question est traitée par les deux sociologues en mettant en perspective la façon dont une tendance du féminisme représentée par le mouvement « Ni putes ni soumises », a contribué à construire la représentation du garçon arabe responsable de ces agissements.

La thèse défendue est qu'en voulant dénoncer des comportements sexistes, violents et machistes les femmes engagées dans ce mouvement social et culturel, ont endossé les habits d'un féminisme républicain et bien pensant en enfermant les jeunes hommes concernés dans une identité de violeur-arabe assez proche tout



compte fait des stéréotypes hérités de la période coloniale.

Dans le débat sur la laïcité, la jeune fille voilée et le garçon arabe sont ainsi inscrits en symétrie face à une modernité incarnée par le modèle de tolérance républicain.

Faisant référence aux travaux d'U.Beck sur la post-modernité, les auteurs précisent que " le conflit n'oppose pas les modernes et les anti-modernes, les féministes et les traditionalistes, il oppose l'ancienne modernité à la nouvelle modernité"(p.18-19).Le mouvement de "**détraditionnalisation**" impulsé par les mouvements sociaux féministes et homosexuels caractérise la "nouvelle modernité" et vise à transformer les catégories de genre, les rapports sociaux entre les sexes, les conditions de la filiation avec l'homoparentalité par exemple.

Le sujet central de ce bref essai est donc focalisé sur l'analyse des processus qui ont conduit une frange du féminisme à enfermer ou assigner l'identité de jeunes dans une catégorie stigmatisée. A cette **stratégie d'assignation identitaire** les auteurs opposent une perspective inversée qui vise à ne pas opposer de jeunes garçons " à l'identité rétrécie" aux filles victimes de sexisme, en ayant recours à un travail réflexif exigeant sur les catégories de genre. En particulier ils font référence au concept de **queer** qui signifie étrange ou bizarre afin de dépasser les identités de genre masculine et féminine sur lesquelles repose la norme hétérosexuelle. Ce travail de **dénaturalisation** des identités de sexe correspond à un processus de "dénormalisation" des identités sociales et de la sexualité qui accompagne une transformation du droit, des institutions et de l'organisation de la sphère domestique.

Il ne s'agit pas bien entendu de disculper les auteurs de ces crimes mais de refuser la facilité qui aboutit à opposer deux catégories : les filles victimes d'un machisme odieux et les garçons sexistes et violents.

N.Guenif-Souilamas évoque notamment l'expérience des éducateurs qui côtoient ces jeunes : "renonçant à leur identité(les jeunes) sont

condamnés à être les jouets d'une illusion: croire que la violence est une réponse à leur souffrance. En l'exerçant sur les autres ils se l'infligent.(...). Pour des garçons devenus prisonniers d'un virilisme aliénant, il reste encore la ressource du sexisme débridé qui en appelle à la bonne vieille misogynie" (p.76-77).C'est ainsi que les préjugés occidentaux sur la nature des "Arabes" se renforcent. Mais, nous fait remarquer N.Guenif, "les Arabes des cités sont plus sûrement prisonniers de leur enveloppe corporelle que des murs de leur cité enclavée".(op.cit.p78), et encore : "les jeunes des cités ressentent souvent une grande difficulté à accepter la complexité de leur identité sexuée et à reconnaître cette même complexité aux filles qu'ils côtoient.(...). En surjouant la partition hétérosexuelle, les jeunes Arabes des cités ne font que s'aliéner un peu plus à une culture dominante".

A ce jeu dangereux, "ce n'est pas le garçon Arabe qui prend le plus de risques". Ce sont les filles qui sont le plus exposées en revendiquant une féminité qui peut devenir une conduite à risque. Et dans ces quartiers exposés à toutes les insécurités, la "contraction identitaire" devient un mode de défense et de protection pour les jeunes filles et les garçons n'osant s'avouer homosexuels.

C'est à un travail exigeant de retour sur certaines catégories de pensée que nous invitent les deux auteurs à travers cet essai qui bouscule nombre de nos représentations et qui ouvre de nouvelles perspectives d'analyse. Et ceci en guise de conclusion "Place à la parole, encore et toujours en démocratie..."

*Gérard Moussu
responsable du pôle Evaluation, Recherche, Développement*

/ agenda



17, 18, 19 novembre 2004 Vème Forum individus, risques et travail social, comparaisons européennes

Le 19 novembre, la conférence de **M. Dubar** est remplacée par celle de **Mme Nacira GUENIF-SOUILAMAS**, sociologue, maître de conférence à l'Université Paris 13

" la prise de risque identitaire dans la modernité tardive"

A l'occasion du Vème forum,
l'IRTS Aquitaine ouvre sur son site ...
un forum où vous pouvez dès à présent
poser vos questions, faire part de vos remarques, de vos commentaires...

Rejoignez-nous sur
www.irtsaquitaine.fr

la lettre - diffusion de
l'Association Régionale du Travail Social
9 avenue F. Rabelais
33401 Talence Cedex
Tél : 05 56 84 20 20, Fax : 05 56 84 20 22
www.irtsaquitaine.fr
contact@irtsaquitaine.fr